

L'art de l'oubli : mémoire et narration historique

Autor(en): **Kilani, Mondher**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): - **(2003)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-870189>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ART DE L'OUBLI*. MÉMOIRE ET NARRATION HISTORIQUE¹

Qu'est-ce qui sépare, ou ne sépare pas, la mémoire et l'oubli, l'histoire et la mémoire, l'histoire et la commémoration, l'histoire et le mythe ? Voici des notions qui méritent d'être interrogées dans leurs différents agencements et leurs différentes interrelations. Le souci de ce texte est de parcourir quelques figures qu'empruntent dans la société contemporaine la mémoire et l'oubli et de se pencher sur certaines pratiques sociales qui surgissent d'un tel travail. Il s'agit également de s'interroger sur les pratiques discursives des historiens et des anthropologues qui mettent en récit la mémoire de tel groupe ou de telle société. La notion d'archive, la question du témoignage et de sa relation au « réel », la tension entre l'« homme-témoin » et l'« historiographe », entre le « devoir de mémoire » et le « devoir de connaissance » seront ainsi discutées. Le but étant de mettre en évidence l'engagement du sujet, qu'il soit acteur social ou historien-anthropologue, dans un présent déterminé et son implication dans la mémoire de la communauté idéologique et/ou scientifique à laquelle il appartient.

* Ce titre m'a été inspiré par l'ouvrage de Harald WEINRICH, *Léthé. Art et critique de l'oubli*, Paris, Fayard, 1999. L'auteur y développe l'idée de l'art paradoxal qui consiste à apprendre pour mieux oublier et qui exige parfois plus d'efforts conscients que celui de la mémoire.

¹ Ce texte est issu d'un séminaire postgrade animé en 1994-1995 conjointement par Jean-Michel Adam, Marie-Jeanne Borel, Claude Calame et moi-même, et consacré à « Temps, mémoire, discours. Temporalités locales. Temporalités savantes ». Ce séminaire s'inscrivait dans une série d'autres séminaires interdisciplinaires de niveau 3^e cycle dédiés à l'épistémologie du discours des sciences sociales, notamment celui de l'anthropologie, et dirigés par la même équipe depuis au moins une quinzaine d'années à l'Université de Lausanne. Claude Calame en était l'une des chevilles

Ma première thèse est que le problème ne commence pas avec l'histoire mais avec la mémoire, avec laquelle l'histoire a partie liée [...]. Si je plaide pour l'antériorité de la question de la représentation mnémonique sur celle de la représentation en histoire, ce n'est pas parce que je me placerais [...] du côté des avocats de la mémoire contre ceux de l'histoire [...] mais parce que le problème de la représentation, qui est la croix de l'historien, se trouve déjà mis au plan de la mémoire et même y reçoit une solution limitée et précaire qu'il ne sera pas possible de transposer au plan de l'histoire.

Paul Ricœur²

Mémoire du passé et présent de la mémoire

Si l'on s'interroge sur la fonction sociale du passé dans les différentes sociétés, on constate que la plupart d'entre elles ont considéré le passé comme le modèle pour le présent. C'est à ce niveau qu'interviennent la mémoire et sa mise en scène. D'une certaine manière, la mémoire est, en effet, expérience et enseignement, et à ce titre elle ne prend sens qu'au présent, un présent qui se perçoit à partir d'un passé lui-même érigé en point de référence. Conduite tournée vers l'avenir bien plus que vers le passé, la mémoire remplit une fonction pédagogique, en contribuant efficacement à l'édification des générations et des peuples³.

ouvrières. Grâce à son enthousiasme, à son esprit de l'organisation et surtout à la finesse et à la pertinence de sa réflexion, ces séminaires, les colloques et les publications qui les ont accompagnés ont contribué à former et à décider de plusieurs vocations dans les domaines de l'anthropologie de l'Antiquité, de l'anthropologie culturelle et sociale, de la linguistique textuelle et de la sémiologie du discours. Une version abrégée de ce texte a été lue au colloque « Giochi di memoria. Censure, conflitti, identità » organisé par la Società di Mutuo Soccorso Ernesto de Martino, auprès du Dipartimento di Studi Storici, Università di Venezia, les 14 et 15 décembre 1998.

² Paul RICŒUR, « L'écriture de l'histoire et la représentation du passé », *Le Monde interactif*, 14 juillet 2000, p. 1.

³ Sur cette question de la dimension pédagogique de la mémoire, voir l'« introduction » de Jean HALPÉRIN in J. Halpérin et G. Lévitte (éds), *Mémoire et histoire*, Paris, Denoël, p. 7-11. Une réflexion consacrée à la tradition juive où la mémoire au présent joue un rôle fondamental et où le commandement du souvenir, loin d'être un ressassement du passé, impose une conduite au présent.

Prenons l'exemple de la Révolution française, un phénomène radicalement nouveau, mais où, paradoxalement, l'élément de la mémoire est présent dans sa mise en scène et sa légitimation. Comme le note Paul Connerton⁴, on ne conçoit généralement le nouveau qu'en le démarquant nettement de ce qui l'a précédé. C'est en cela que plus un événement, comme la Révolution française, tentera de se distinguer du passé par un acte de séparation non équivoque, plus on décèlera dans cette tentative même la présence de ce passé. Avec le procès et l'exécution de Louis XVI, il fallait différencier l'événement révolutionnaire de tous les régicides qui l'avaient précédé. Cette fois, on ne voulait pas tuer le roi en tant que personne, ce qui eut lieu fréquemment par le passé, mais en tant qu'institution politique. Pour exprimer ce nouvel acte symbolique, il fallait mettre en scène l'événement afin qu'il remémore la majesté de celui qui allait justement être mis à mort. C'est ainsi que l'on peut voir dans la décapitation du roi une cérémonie à l'envers du rituel d'intronisation du monarque de droit divin, et du coup le propre sacre de la Révolution. Le rite de révocation d'une institution ne peut faire sens qu'en rappelant en creux le rite qui la soutenait. Bref, il semble que ce n'est que par la contrainte du passé, médiatisé par la mémoire, que se construit et se comprend le présent.

N'est-ce pas d'ailleurs le propre du mythe (ou de la commémoration) que d'articuler efficacement ces deux dimensions ? La parole mythique (ou commémorative) n'est-elle pas cette réactualisation incessante du passé dans le présent ? La parole mythique s'entend ici également dans le sens plus large de pratique sociale. Le mythe, en effet, constitue le substrat temporel d'innombrables productions sociales, culturelles et économiques, telle, par exemple, la consommation de luxe, où la dialectique du passé-présent lui est intrinsèque. Si l'on admet, à la suite de Gilles Lipovetsky⁵, que ce qui domine l'organisation du luxe dans les sociétés contemporaines c'est le présent social et individuel, c'est moins l'idée de reconduire les formes du passé que de les revisiter à travers une économie politique de création continue de

⁴ Paul CONNERTON, *How Societies Remember*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.

⁵ Gilles LIPOVETSKY et Elyette ROUX, *Le luxe éternel. De l'âge du sacré au temps des marques*, Paris, Gallimard, 2003. Voir notamment « Luxe éternel, luxe émotionnel », p. 21-96.

nouvelles images et valeurs, de nouvelles *formes-modes*, bref si l'on admet que le luxe post-moderne s'organise autour de l'axe temporel du présent, celui-ci n'en exige pas moins un rapport au passé qui le constitue et le légitime. Lieu d'innovation perpétuelle, le luxe s'affirme en même temps comme un « lieu de mémoire⁶ ». En effet, « La construction d'une marque de luxe est inséparable de la gestion symbolique de ses racines, du travail d'édification du mythe [...] Le luxe n'est pleinement lui-même [...] que lorsqu'il parvient à s'élever au rang de légende, lorsqu'il réussit à constituer en mythe "intemporel" les objets périssables de la consommation⁷ ». Ne faut-il pas voir dans cette pratique post-moderne une analogie avec la pensée mythique « immémoriale »? L'une comme l'autre font référence à des événements passés fondateurs, à une origine prestigieuse que l'on réactualise à travers des rites et des cérémonies.

Dans la pensée mythique, de façon universelle, le passé représente en quelque sorte une charte pour lire les événements du présent et ces derniers concourent à leur tour à informer et à donner consistance à celui-là. Dans les sociétés exotiques à régime mythique, le passé n'est pas perçu comme distant dans le temps mais toujours actuel, ce qui fait d'elles des sociétés complètement immergées dans le présent⁸, des sociétés non pas « sans histoire » mais où le passé se vit au présent, dans la fidélité à la tradition. Ce n'est que l'irruption dans ces sociétés de l'Occidental, armé de sa représentation stratifiée d'un temps évolutif, qui va balancer le présent de ces sociétés dans un passé historique révolu dont notre propre historicité serait l'étalon, dans un passé qui a toute l'allure d'un passé par rapport à nous, et réduire ainsi le mythe à une « mémoire concrète du passé ». Une mémoire forcément défaillante, dont l'anthropologue ou l'historien devrait en faire l'archéologie. À l'oubli postulé dans les sociétés exotiques succéderait ainsi l'accumulation de la mémoire dans les sociétés contemporaines⁹. Or, concernant l'écriture de l'histoire dans les

⁶ Je m'arrêterai plus loin sur cette notion.

⁷ G. Lipovetsky & E. Roux, *Le luxe éternel...*, p. 93.

⁸ Voir, par exemple, les travaux de Marshall SAHLINS, notamment *Historical Metaphors and Mythical Realities : Structure in the Early History of the Sandwich Kingdom*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1985.

⁹ Aujourd'hui, les ethnologues ne mettent plus radicalement en opposition ces deux régimes d'historicité. Désormais, ils mettent plutôt en relation les « narrations indigènes » et les « historiographies occidentales » tenues

sociétés modernes, nous savons depuis de Certeau au moins que cette opération est d'abord fille de son temps¹⁰. L'historiographie positiviste s'était toujours donnée pour la représentation d'une réalité passée. Elle tirait son autorité de se faire passer pour l'interprète de ce qui est, ou de ce qui a été. Or, souligne de Certeau, « ce "réel" représenté ne correspond pas au réel qui détermine sa production. Il cache, derrière la figuration d'un passé, le présent qui l'organise¹¹ ». Ici également, et malgré l'écart chronologique et qualitatif postulé entre le passé et le présent, que viendrait combler une mémoire archivée, l'histoire demeure une préoccupation du présent, une affaire de contemporains. Une opération du présent que Claude Calame retrouve déjà à l'œuvre dans l'historiopoétique d'Hérodote. L'axe de référence chronologique, notamment égyptienne, que l'auteur d'*Enquête* dessine, n'est, en effet, pas déterminé par son point de départ mais par son point d'arrivée. Il est déterminé par « le présent, qui n'est autre que le temps de l'acte de l'énonciation¹² ». Le temps raconté par Hérodote « est référé moins à un moment axial, début objectif et immuable d'un temps régulièrement mesuré, qu'au moment de la narration et donc aux circonstances politiques et sociales de l'énonciation du discours historiographique ; il est référé au temps et à l'espace de la communauté de croyance à qui est destinée une œuvre communiquée par oral à différentes occasions festives¹³ ».

jusqu'ici pour irréductibles. Ainsi que le note Claude CALAME, dans un article intitulé « Mémoire collective et temporalités en contact : Somare et Hérodote », *Revue de l'histoire des religions*, 215-3, 1998, p. 341-367, « On se fonde en particulier sur la constatation que si l'histoire (entendue comme historiographie) occidentale présente l'originalité d'une échelle chronologique arithmétique, elle partage souvent son caractère linéaire et son principe de succession des événements avec les narrations indigènes ; notamment dans le cas de la succession généalogique, les récits considérés dans un premier temps comme des mythes accèdent alors au statut de l'histoire, ou au moins à celui de *oral history* » (p. 345-346).

¹⁰ Michel DE CERTEAU, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1974.

¹¹ Michel DE CERTEAU, *Histoire et psychanalyse. Entre science et fiction*, Paris, Gallimard, 1987, p. 66-67.

¹² C. Calame, « Mémoire collective et temporalités en contact : Somare et Hérodote », 1998, p. 363.

¹³ *Ibid.*, p. 365-366.

Construction sociale de la mémoire et narration historique

La mémoire et le passé sont donc des éléments constitutifs de la nouveauté et du présent. Mais ce passé, cette mémoire ne sont rien moins que construits. Au même titre que les individus qui construisent leur propre vision du passé, les sociétés inventent leur histoire. Elles le font non pas, si du moins elles sont ouvertes et démocratiques, par un déguisement de la réalité, mais par une sélection des éléments qu'elles estiment pertinents et dignes de représentation. Cette construction de la mémoire, qui consiste dans une interprétation symbolique des événements en lien avec une certaine conception de l'histoire, est elle-même sujet d'étude. Les commémorations et célébrations officielles, les institutions muséographiques ou encore les manuels scolaires d'histoire renseignent autant sur le passé qu'ils mettent en scène que sur le présent des sociétés qui les produisent. Ceci nous permet de penser qu'il n'existe pas d'événements « purs » que l'on pourrait extraire de la chronologie d'un temps linéaire, comme on mettrait à jour un vestige enfoui sous terre. Cette dernière opération elle-même ne se conçoit d'ailleurs que dans le cadre d'une discipline archéologique préétablie (de cet art de l'interprétation de la trace) et d'une certaine connaissance de la période investiguée. Avant qu'elle ne soit déterrée, la trace doit pouvoir déjà signifier dans le cadre d'un récit faisant sens au présent. Bref, les événements sont toujours décrits, autrement dit ils sont toujours l'objet d'une reconstruction.

Ceci nous permet de critiquer la conception traditionnelle de l'histoire conçue par ses représentants en tant qu'entreprise d'écriture dans laquelle les événements sont relatés comme ils se seraient réellement déroulés et dans laquelle ils semblent se raconter eux-mêmes dans leur vérité. Une telle histoire, malgré sa prétention objectiviste et scientifique, demeure une mémoire construite. Mais de quelle mémoire s'agit-il ? Pendant longtemps l'histoire savante et officielle, manquant de regard critique sur sa propre pratique, a voulu se confondre avec la mémoire. Comme le remarque Nathan Wachtel¹⁴, longtemps l'histoire (au sens de l'historiographie) a semblé commander la mémoire collective. Chargé de la reconstruction patiente et minutieuse, à partir de

¹⁴ Nathan WACHTEL, « Introduction » in : *History & Anthropology*, vol. 2 (« Memory and History »), 1986, p. 207-224.

documents d'archives, du passé qu'il consigne dans un texte qui fait autorité, l'historien jouait le rôle à la fois de « délégué » et de « garant » de cette mémoire. C'était son travail de reconstruire l'histoire pour l'ensemble de la communauté ou du groupe. Une telle mémoire historique était généralement univoque, unitaire et uniforme. Elle était souvent liée à la conscience nationale et à sa glorification. Cette conception de l'histoire comme mémoire nationale était parfaitement représentée par l'histoire événementielle et positiviste qui, en France, par exemple, a pris son essor à partir de la III^e République¹⁵. Quand, plus tard, l'École des *Annales*¹⁶ a remplacé la temporalité linéaire et la causalité mécaniste par une temporalité plurielle impliquant une multiplicité des perspectives (économie, société, culture) et des points de vue (diversité des acteurs), les historiens ont découvert une série de contre-mémoires (de la classe ouvrière, de la paysannerie, des minorités régionales, des femmes, des professions, etc.)¹⁷

Depuis, c'est au tour de ces mémoires d'inspirer les historiens, ouvrant ainsi la voie à une réflexion de leur part sur la finalité de l'écriture de l'histoire, la nature de la démarche qui la caractérise et les présupposés institutionnels et idéologiques qui la sous-tendent¹⁸. À l'inverse de l'histoire positiviste pour qui la mémoire constitue une simple source parmi d'autres — un matériau dont elle se sert pour reconstruire aussi objectivement et aussi exhaustivement que possible le passé —, la nouvelle histoire fait de la mémoire un objet d'étude.

¹⁵ Le représentant par excellence de cette historiographie objectiviste et républicaine est le fameux ouvrage de Ernest LAVISSE, éd., *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution*, Paris, Hachette, 1900-1911, 9 volumes.

¹⁶ École fondée par Marc Bloch et Lucien Febvre en 1929 autour de la revue *Annales d'histoire économique et sociale*. L'ouvrage le plus célèbre de Marc BLOCH est *La société féodale. La formation des liens de dépendance*, Paris, Albin Michel, 1968 (1939), et celui de Lucien FEBVRE *Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle. La religion de Rabelais*, Paris, Albin Michel, 1968 (1942).

¹⁷ Exemples de travaux historiques représentatifs de cette école : Fernand BRAUDEL, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1949 ; Georges DUBY, *Le temps des cathédrales*, Paris, Gallimard, 1976 ; Jacques LE GOFF, *Les intellectuels au Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1957 ; Emmanuel LE ROY LADURIE, *Montaillou, village occitan de 1294 à 1324*, Paris, Gallimard, 1975.

¹⁸ Il serait trop long de mentionner toute la littérature désormais consacrée à cette histoire critique. Outre les références de Michel de Certeau déjà men-

La mémoire comme objet d'étude

Mais avant les historiens, ce sont les sociologues qui ont établi les premiers la mémoire, et plus particulièrement ses dimensions sociales et historiques, comme objet d'étude. Maurice Halbwachs, qui a publié *Les cadres sociaux de la mémoire* en 1925¹⁹, s'est attaché à montrer que les souvenirs individuels ne prennent existence qu'en lien avec la mémoire du passé entretenue par les autres acteurs sociaux : on ne se souvient qu'en tant que membre d'un groupe social. Le sociologue français, qui a été — notons-le — parmi les premiers contributeurs à la revue des *Annales* et membre de son comité de rédaction, s'est tout de suite inscrit contre l'approche positiviste de l'histoire, alors prédominante. Face à une approche qui considère l'histoire et la mémoire au-dessus des acteurs, comme des entités qui les surplombent, il a le premier défendu l'idée d'une mémoire collective permettant aux groupes sociaux de se constituer et de maintenir leur identité à travers le temps. Les « cadres sociaux de la mémoire » sont à la fois ce qui est commun à la mémoire collective et à la mémoire de groupe. Selon lui, il existerait une pluralité de mémoires articulées les une aux autres. Dans ce sens, la mémoire collective n'apparaissait pas à ses yeux comme la cristallisation d'événements appartenant au passé, mais comme une donnée vivante constamment nourrie par une raison présente. Selon Gérard Namer, un commentateur avisé de la pensée d'Halbwachs²⁰, la première définition de la mémoire collective donnée par le sociologue correspond à l'idée d'« une reconstruction du passé faite par un groupe ou par un individu de ce groupe, s'appuyant ici sur les motivations du présent (affectives ou rationnelles) et toujours sur les cadres sociaux de la mémoire commune à l'individu ou à son

tionnées, citons pour l'essentiel Paul VEYNE, *Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie*, Paris, Seuil, 1971, l'ouvrage de Jacques RANCIÈRE, *Les mots de l'histoire. Essai de poétique du savoir*, Paris, Seuil, 1992, celui de Philippe CARRARD, *Poétique de la Nouvelle Histoire. Le discours historique français de Braudel à Chartier*, Lausanne, Payot, 1998, et enfin le numéro de la revue *Le Débat* consacré aux « Inquiétudes et certitudes de l'histoire », n° 103, 1999, p. 130-168.

¹⁹ Maurice HALBWACHS, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994 (1925).

²⁰ Gérard NAMER est notamment l'auteur de : *La mémoire sociale*, Paris, Klincksieck, 1987.

groupe²¹». Le travail de la mémoire répond ainsi aux besoins de l'action présente. Cela signifie que les souvenirs et les témoignages ne doivent pas être considérés par l'historien comme le simple reflet plus ou moins fidèle du passé, mais comme une représentation dynamique qui fait partie du temps présent, comme un travail de rétroaction sur le passé et à ce titre soumis aux enjeux du moment.

Plusieurs décennies plus tard, l'historien Pierre Nora souligne, en relation avec l'ouvrage qu'il a dirigé *Les lieux de mémoire*²², que « pour l'historien, la mémoire n'est pas le retour sur le passé mais le travail sur le passé ». Quant à Michelet, le fameux historien français de la Révolution²³, il affirmait déjà à son époque, le milieu du XIX^e siècle, que l'histoire était « le travail des vivants pour “calmer les morts”, et rassembler toutes les sortes de séparés en un semblant de présence qui est la représentation elle-même²⁴ ». S'agissant de la mémoire, il n'est, en effet, pas question de la restitution passive d'un passé, mais de sa réélaboration dynamique par un véritable travail d'interprétation. Une idée que souligne bien le philosophe Paul Ricœur lorsqu'il affirme qu'« il n'y a de compréhension historique que quand on a effectué une réactualisation du passé dans le présent », autrement dit que « le passé n'est compris que quand il fait partie du présent »; ou encore poétiquement l'écrivain et philosophe Walter Benjamin quand il dit : « articuler historiquement le passé ne signifie pas le connaître tel qu'il a effectivement été, mais bien plutôt devenir maître d'un souvenir tel qu'il brille à l'instant d'un péril²⁵ ».

Le travail de la mémoire fait émerger une nouvelle structure, qui est fondée sur le présent et qui lui donne sens. La mémoire est de ce point de vue davantage « constituante que constituée », comme le note Nicole Lapierre dans son livre *Le silence de la*

²¹ Gérard NAMER, « La mémoire collective comme pratique de mémoire sociale », in *Les nouveaux enjeux de l'anthropologie*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 11.

²² *Les lieux de mémoire*, Tome I. *La république*, Tome II. *La nation*, Tome III. *Les France*, Paris, Gallimard, 1984-1994.

²³ Jules MICHELET, *Histoire de la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1939 (1847-1853), 2 volumes.

²⁴ Jules Michelet est cité par M. de Certeau in *Histoire et psychanalyse*, 1987, p. 73.

²⁵ Cité in F. RAPHAËL, « compte-rendu de Nicole Lapierre, *Le silence de la mémoire* », *Ethnologie française*, XIX, n° 2, 1989, p. 178-179.

*mémoire*²⁶; elle retravaille le temps et l'espace, et associe aux événements du passé un sens participant à l'édification du temps présent. La mémoire est cette virtualité dont s'empare soit un groupe pour guider son action, soit un historien pour construire son récit. Comme le relève Gérard Namer²⁷, la mémoire collective est au moins la mémoire d'un groupe ; un groupe qui construit et conserve son unité à travers une représentation cohérente de soi. Les institutions festives, les célébrations ou les commémorations sont des exemples de pratique de la mémoire et de sa mise en scène.

Les pratiques de la mémoire

Arrêtons-nous, par exemple, sur la notion de commémoration. L'acte de commémorer est généralement vécu comme un rappel du « modèle initial », comme une remémoration de « l'acte fondateur », comme un retour à une « origine primordiale ». Il remplit toujours la même fonction : il légitime les choix effectués et sanctifie les valeurs partagées. Grâce à la mise en scène périodique d'événements exemplaires, les grandes célébrations historiques entretiennent la cohésion du groupe et la transmission des valeurs. Commémorer, c'est faire le choix d'un commencement et le consacrer comme modèle d'avenir. Les cérémonies du bicentenaire de la Révolution, par exemple, voulaient célébrer l'action pionnière de la France dans la conquête des droits de l'homme et du citoyen et le rôle de premier plan qu'elle a joué parmi les nations modernes. Un autre exemple est la commémoration du cinq centième anniversaire de la « découverte » de l'Amérique. Soumis à une lecture rétrospective, cet événement a été présenté non seulement comme le moment inaugural de la modernité en Europe, mais également comme le symbole du dynamisme et de l'unité du vieux continent en train de se construire aujourd'hui même, sous nos yeux. En mettant en scène des événements vieux de plusieurs siècles, l'exposition universelle de Séville et les autres nombreuses manifestations (livres, films, colloques, etc.) organisés en Europe pendant l'année 1992 témoignent de cette tentative d'actualisation d'un événement passé dont la signification est tout orientée vers le présent et le futur.

Que ces mises en scène soient fidèles ou non à l'« authenticité » des événements, la commémoration permet, grâce à la célébration

²⁶ Nicole LAPIERRE, *Le silence de la mémoire*, Paris, Plon, 1989.

²⁷ G. Namer, *La mémoire sociale*, 1987.

d'un sens unique de l'histoire et à la neutralisation des voix dissonnantes, une continuité entre le passé et le présent, le présent et le futur. La mémoire, pièce centrale de la commémoration, apparaît ainsi comme l'enjeu de luttes. Un ouvrage collectif, édité par John R. Gillis et consacré aux commémorations et à la politique de l'identité nationale²⁸, montre bien d'une part comment les États s'emparent des commémorations dans le but d'inventer ou de renforcer leur mythologie nationale, et de l'autre comment ces commémorations relèvent toujours d'une entreprise de domination symbolique qui exclut les groupes les plus faibles, les plus marginaux. Ainsi, par exemple, aux États-Unis d'Amérique, le rôle joué par les Noirs dans la guerre civile fut en grande partie effacé de la représentation historiographique et complètement occulté dans les célébrations officielles.

Un autre exemple de pratique de la mémoire nous est fourni par *Les lieux de mémoire*, ouvrage en trois tomes déjà cité, dont Pierre Nora est le maître d'œuvre. Cet ouvrage, et plus particulièrement le dernier tome (*Les France*²⁹), propose, d'Alésia à la tour Eiffel, un nouveau parcours de l'histoire de France effectué à partir de l'héritage collectif contemporain. Au point de départ de cette somme, il s'agissait, selon l'auteur, de dessiner les lignes forces de la mémoire nationale et leur expression dans divers symboles : depuis les mémoriaux au sens strict comme le Panthéon, l'Arc de triomphe, la Bastille, Vézelay, les grottes de Lascaux ou les monuments aux morts, jusqu'aux mémoriaux au sens large comme les musées, les fêtes, les commémorations, les emblèmes ; mais aussi les notions plus abstraites comme la République, le département, l'école laïque, la droite ou la gauche, les catholiques ou les laïcs, etc. En travaillant sur des sujets déjà inventoriés et interprétés par le discours historique, les participants à l'entreprise de Pierre Nora ont montré comment le travail du temps en a fait des éléments du patrimoine commun, des « lieux de mémoire ». Ils ont mis à jour et répertorié ces lieux, manifestations et pratiques en en dégageant la part symbolique qui les habite dans leur relation avec

²⁸ John R. GILLIS éd., *Commemorations. The Politics of National Identity*, Princeton, Princeton University Press, 1994.

²⁹ Le troisième volume de l'ouvrage *Les lieux de mémoire, Les France*, 1992-1994, se présente en trois tomes répartis de la manière suivante : I. Conflits et partages (divisions et partages ; minorités religieuses ; partages de l'espace-temps), II. Traditions (modèles ; enracinements ; singularités), III. De l'archive à l'emblème (enregistrement ; hauts lieux ; identifications).

la mémoire collective et les mémoires disséminées de groupes. Du coup, cette entreprise a montré que les symboles « éternels » de la spécificité nationale française avaient leur historicité, relativisant ainsi cette identité nationale au moment même où elle semblait la consacrer à nouveau.

Le travail sur les « lieux de mémoire » qu'effectue l'ouvrage de Nora ne se limite pas, en effet, à une restitution passive du passé. Il entend faire le point sur un moment de recomposition et de transformation de la mémoire de la France. Cette historiographie correspond à un moment de profond changement pour la France, où celle-ci a basculé de l'ancienne vision d'une grande puissance à celle d'une puissance moyenne marquée par la fin de la croissance et du progrès, par le déclin de la souveraineté nationale et par son insertion dans un nouvel ensemble politique, l'espace européen. Cette histoire de la mémoire française est en fait une histoire du « temps présent »³⁰. Elle entend participer au travail de réélaboration de la mémoire dont a besoin la France aujourd'hui, au point de devenir elle-même un lieu de mémoire, comme l'étaient devenues, en leur temps, les œuvres historiques illustres qui l'ont précédée. Les histoires monumentales de Michelet (1847-1853) ou de Lavissee (1900-1911) ne s'étaient pas limitées à raconter l'histoire de France ; elles avaient contribué à la faire en en devenant à leur manière les actrices. Aujourd'hui, *Les Lieux de mémoire* représenteraient, selon la formule de Lucette Valensi « l'anti-Lavissee, le démontage pierre par pierre de ce qui fut un monument de notre éducation civique et de la formation historique des générations d'avant-guerre³¹ ».

On sait l'étonnant succès qu'a connu l'expression « lieu de mémoire » depuis la parution de l'ouvrage collectif. Une expression que le *Grand Robert de la langue française* a consacrée de cette façon : « Unité significative, d'ordre matériel ou idéal, dont la volonté des hommes ou le travail du temps a fait un élément symbolique d'une quelconque communauté³² ». Mais comme le note

³⁰ Une temporalité que les historiens actuels revendiquent, notamment l'association scientifique française qui s'est donnée le nom d'« Histoire au présent » et dont l'une des publications s'intitule : *Périodes. La construction du temps historique*, Paris, EHESS, 1991.

³¹ Lucette VALENSI, « Histoire nationale, histoire monumentale. Les lieux de mémoire (Note critique) », *Annales*, n° 6, 1995, p.1271-1277 (citation p. 1271).

³² Cité par P. Nora dans son texte de conclusion du volume *Les France* : « l'ère de la commémoration », p. 1004.

Pierre Nora, la propre mémorialisation de la notion de « lieu de mémoire » ne va pas sans poser de problème. En s'emparant de cette notion, l'administration et les responsables du Ministère de la culture ont ouvert à l'infini ce qui pourrait être « patrimonialisable ». Un processus qui, selon lui, met du coup en lumière l'antonomie de fond entre la commémoration traditionnelle de type national — nécessairement sélective, unitaire et univoque — et la commémoration de type patrimonial — plus éclectique et plus différenciée —, et plus généralement la distance qui sépare l'histoire nationale de ce que l'on appelle désormais la mémoire nationale.

La mémoire et l'oubli

Mais un trop-plein de mémoire constitue un obstacle, et il ne peut y avoir de mémoire sans oubli. Mémoire et oubli constituent une paire inséparable ; ils interviennent conjointement dans l'appréhension du monde, dans la construction de la personnalité, dans l'apprentissage des valeurs, ou encore dans l'élaboration de la connaissance.

La science elle-même est oubli, comme le note Jean-Marie Lévy Leblond : « L'oubli est constitutif de la science. Impossible pour elle de garder la mémoire de toutes ses erreurs, la trace de toutes ses errances. La prétention à dire le vrai force à oublier le faux. La positivité de la science l'oblige à nier son passé³³ ». En fait, la science relève du temps présent. Si le passé n'est pas totalement écarté, il est constamment l'objet de remaniements de la part des scientifiques. Thomas Kuhn dans *La structure des révolutions scientifiques*³⁴ a montré comment les manuels scientifiques, en tant qu'instruments de transmission du savoir, sont continuellement sujets à réécriture, en rapport avec les changements paradigmatiques qui se produisent. Pour formuler les questions adéquates, les questions d'actualité, la science doit oublier son passé. Dans le cours de sa production et de sa quête de l'objectivité, elle fabrique des textes dont les auteurs tombent dans l'anonymat dès que leurs résultats deviennent parties intégrantes du corpus toujours en devenir de la science. Contrairement au texte littéraire, le texte scientifique supprime de sa surface tout

³³ Jean-Marie LÉVY LEBLOND, « Un savoir sans mémoire », *Le Genre humain*, n° 18 (« Politiques de l'oubli »), 1988, p. 195-210 (citation p. 195).

³⁴ Thomas KUHN, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1972, (éd. angl. 1962).

signe rappelant les caractéristiques de l'auteur et finit par emprunter une forme impersonnelle qui permet en principe à n'importe qui de s'approprier sa paternité. Il s'agit donc d'une écriture qui a la particularité de faire oublier son auteur, une écriture qui dépersonnalise et généralise. On reconnaît bien ici les caractéristiques du texte historique ou ethnographique qui joue sur l'impersonnel en ce qui concerne aussi bien le narrateur scientifique (le « Nous » scientifique) que les membres du groupe ou de la société étudiée (le « Ils » collectif) et qui tait souvent les conditions de sa production (l'implication du chercheur, ses déterminations socio-culturelles, ses hésitations, l'inachèvement de son travail, ses gaffes et maladresses, les oublis consciemment ou inconsciemment constitués)³⁵.

Selon Nicole Lapière « identifier un oubli, c'est cerner une absence, un doute, un manque ou perte »; et elle ajoute que c'est « cette existence en creux qui vrille le souvenir et le trou se révèle toujours par son inachèvement »³⁶. Ainsi, l'oubli est une dimension constitutive de la mémoire, et l'historien ou l'anthropologue doit l'aborder de façon dynamique, c'est-à-dire « dans l'après-coup du ratage », comme le dit si bien l'auteure. Il doit l'aborder de la sorte afin de lui conférer une signification; non pas celle d'un dérèglement ou d'un dysfonctionnement, mais celle de la révélation du rapport de l'acteur social à sa propre histoire, du rapport du scientifique à sa propre pratique. Cette perspective ouvre la voie à une histoire ou à une ethnographie de l'oubli ou plutôt des oublis : ceux que fabriquent les sociétés et les mémoires collectives, ceux que produisent les pratiques scientifiques de l'historien ou de l'anthropologue.

Dans ma recherche dans une société oasienne du sud tunisien³⁷, j'ai été confronté à ce problème de l'oubli lorsque j'ai voulu me pencher sur la mémoire généalogique de l'oasien. En abordant l'oubli comme l'autre manière pour l'oasien d'appréhender son passé et son présent, j'ai augmenté mes chances de comprendre le rapport de l'oasien à sa propre identité. C'est la mise en perspec-

³⁵ Sur la question, voir Mondher KILANI « Vérité et fiction dans l'écriture anthropologique » in Francis Affergan (éd.), *Construire le discours anthropologique*, Paris, PUF, 1999, p. 83-104.

³⁶ Nicole LAPIÈRE, « Dialectique de la mémoire et de l'oubli », *Communications*, n° 49, 1989, p. 5-10 (citation p. 8).

³⁷ Mondher KILANI, *La construction de la mémoire. Le lignage et la sainteté dans l'oasis d'El Ksar*, Genève, Labor et Fides 1992.

tive et la comparaison des sources historiques et des sources orales qui m'ont aidé à poser le problème de cette manière. Les réalités que je découvrais à travers la reconstitution historique du passé social et économique de l'oasis d'El Ksar ont fait surgir des personnages et des individus dont je ne trouvais nulle trace dans la mémoire orale contemporaine, ou dont le souvenir était fortement affaibli, contradictoire ou en complet désaccord avec ce que les documents en restituaient. C'est en me concentrant sur l'oubli des oasiens que j'ai compris que les « défaillances » supposées de la mémoire orale sont productives du point de vue de la conscience généalogique des villageois et de leur interprétation du passé. De la confrontation des sources historiques et des points de vue, il ressort clairement que la mémoire orale retravaille l'histoire et son déroulement événementiel de sorte qu'elle n'en garde ou qu'elle n'en retraduit que les signes significatifs par rapport au présent du sujet et aux enjeux les plus actuels. Bref, dans l'opération de la mémoire et de l'oubli, les oasiens inventent proprement leur généalogie. De ce point de vue, la perspective de l'historien — qui consiste justement à repérer les failles de la mémoire des acteurs sociaux — entrerait nécessairement en contradiction avec la stratégie de l'oubli déployée par l'oasien, et l'anthropologue se devait d'être conscient de cette dissonance s'il voulait saisir la manière dont se construisaient les représentations des acteurs sociaux dans une stratégie de la conviction et de l'action.

Cette stratégie de l'oubli, qui va à l'encontre des scrupules de l'historiographe à répertorier tous les événements et à n'en oublier aucun, caractérise également les grands récits nationaux. Lucette Valensi nous rappelle ainsi qu'à propos de l'« Histoire nationale » de France, Ernest Renan, cet autre monument de la mémoire française, insistait sur « l'oubli et même l'erreur historique » comme « facteur essentiel de la création d'une nation », et soulignait que « le progrès des études historiques est souvent pour la nationalité un danger. L'investigation historique, en effet, remet en lumière les faits de violence qui se sont passés à l'origine de toutes les formations politiques³⁸ ». L'historienne prolonge l'analyse en faisant référence à l'ouvrage de Benedict Anderson *Imagined Communities*³⁹ dans lequel l'auteur revient sur Renan et

³⁸ Renan est cité dans l'article de L. Valensi : « Histoire nationale, histoire monumentale. Les lieux de mémoire », 1995, p. 1273-1274.

³⁹ Benedict ANDERSON, *Imagined Communities. Reflections on the Origin*

sur son injonction, dans la perspective d'une histoire nationale consensuelle, « d'oublier la Saint-Barthélemy », pour souligner que « les auditeurs-lecteurs de la fameuse conférence de Renan comprenaient de quoi il s'agissait et n'avaient donc pas oublié ». Autrement dit, l'oubli n'est pas nécessairement l'oubli, à savoir l'amnésie, mais le fait de savoir tout ce qu'on n'est pas censés savoir.

« Oublier le Sonderbund⁴⁰ », tel fut également sinon le mot d'ordre, du moins le souci pragmatique des belligérants de la guerre de religion qui opposa en 1847 sept cantons catholiques (conservateurs) à la quasi-totalité des cantons protestants et à celui du canton (catholique) du Tessin (représentants du radicalisme), dans une Suisse pas encore complètement moderne, pas encore complètement cimentée par un véritable pacte fédéral. Si les deux parties n'occupaient pas la même position face à l'événement — les conservateurs catholiques vaincus ne voulaient pas s'appesantir sur une défaite qui les a traumatisés ; les radicaux quant à eux furent magnanimes dans leur victoire et ne cherchèrent pas à l'exploiter contre leurs compatriotes —, les deux savaient cependant qu'il fallait oublier ce tragique épisode, ou du moins le reléguer à une place seconde dans l'imaginaire collectif afin de construire le nouveau pacte helvétique. Avec l'historien Pierre du Bois qui vient de consacrer un livre à cet événement historique⁴¹, on peut, en effet, penser qu'un immense pas a été franchi avec la guerre du Sonderbund. Grâce à la constitution de 1848, complétée et approfondie en 1874, la Suisse disposait désormais d'un nouvel État fédéral avec une ville fédérale, Berne, la disparition des barrières douanières, une monnaie unique et surtout le renforcement de l'esprit fédéral. Alors qu'ailleurs en Europe le vent de la restauration soufflait, la Suisse sera un des rares pays où les acquis des révolutions de 1848 ne seront pas balayés. Bref, et comme le résume Christophe Büchi, auteur de

and Spread of nationalism, London, Verso, 1983 ; trad. fr., *L'imaginaire national : Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996.

⁴⁰ Le terme de Sonderbund désigne, du point de vue des radicaux suisses de l'époque, l'alliance séparée de sept cantons catholiques conservateurs rétifs aux idées politiques radicales, notamment concernant la religion, qui agitaient la Suisse de l'époque et qui commençaient à prendre racine dans ce pays.

⁴¹ Pierre DU BOIS, *La guerre du Sonderbund*, Paris, Alvik Éditions, 2003.

*Mariage de raison. Romands et Alémaniques : une histoire suisse*⁴²: «La guerre du Sonderbund n'est pas, il est vrai, un chapitre réjouissant de l'histoire suisse. Mais ses conséquences furent heureuses. [...] Une fois de plus, un conflit faisait oublier d'autres clivages. Les antagonismes confessionnels, idéologiques, linguistiques et culturels ne se renforcèrent donc pas durant cette période : ils se neutralisèrent⁴³». Malgré sa performance, cet acte fondateur de la Suisse moderne ne pourra toutefois jamais être célébré en tant que tel. La dimension de conflictualité interne à l'origine de la constitution des nations explique pourquoi aujourd'hui encore, il est difficile pour une nation comme la Suisse, fondée sur un équilibre délicat entre les régions, les langues et les religions, de trouver des dates et des événements de célébration non équivoques. Même 1291, date-symbole de la fondation de l'alliance helvétique, est contestée depuis fort longtemps déjà, et soumise actuellement au doute et à l'interrogation quant à ses vertus consensuelles et à sa représentation univoque de l'histoire suisse. Ceci est encore une fois la manifestation subtile du jeu de la mémoire et de l'oubli.

Dans d'autres circonstances historiques cependant, l'ambition serait, au contraire, de ne pas oublier, de garantir le groupe contre son propre oubli. De plus en plus de débats, de controverses et de publications témoignent de ce travail sur les mémoires. En France, par exemple, on effectue un retour sur le régime de Vichy et l'étendue de la collaboration⁴⁴, sur la déportation des juifs pendant cette période et la spoliation de leurs biens. En Israël, ce que l'on a appelé la « nouvelle histoire⁴⁵ » s'attaque aussi bien à la question de l'occultation de la réalité des Palestiniens et de la

⁴² Christophe BÜCHI, *Mariage de raison. Romands et Alémaniques : une histoire suisse*, Genève, Éditions Zoé, 2001.

⁴³ Ch. Büchi, *Mariage de raison. Romands et Alémaniques : une histoire suisse*, p. 149-150.

⁴⁴ Voir l'ouvrage d'Eric CONAN et Henry ROUSSO, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, 1994, dans lequel les auteurs retracent les étapes par lesquelles la période de la guerre et le régime de Vichy sont passés dans l'imaginaire collectif et l'investigation historique : l'étape des procès et de l'épuration, celle du refoulement et de l'amnésie et enfin celle du retour de l'accusation et de l'hypermnésie.

⁴⁵ Sur le sujet, voir l'éclairant article de Nicolas WEILL, « La nouvelle histoire israélienne ou la fin de l'innocence », *Le Monde des livres*, 26 janvier 1996, p. 6.

spoliation de leurs terres⁴⁶, qu'au mythe selon lequel la renaissance de l'État juif est liée à la *Shoah* et qui fait de celle-ci la source de celle-là⁴⁷. Pour sa part, Peter Novick, dans un récent ouvrage paru aux États-Unis d'Amérique⁴⁸, se penche sur le trop-plein de mémoire qui entoure le génocide juif par les nazis dans l'espace public de l'Amérique contemporaine au point de devenir un lieu de sa mémoire, notamment à travers la construction en 1993, dans la capitale Washington, d'un musée de l'Holocauste. L'auteur ne pense pas que cette mémoire se soit déployée après une période de refoulement faisant elle-même suite au traumatisme qui a suivi la destruction des juifs d'Europe. Il doute même que pendant cette période, où l'« ethos intégrationniste » dominait la scène, la mémoire de la *Shoah* ait été vivace dans les consciences des juifs américains. Pour lui, cette montée en puissance du souvenir est en grande partie reconstruite. Il la date du désarroi éprouvé par l'establishment juif américain après la semi-défaite d'Israël face aux Arabes lors de la guerre de 1973, l'isolement de ce pays sur la scène internationale et sa dépendance presque exclusive des États-Unis d'Amérique. Cette situation aurait suscité chez les dirigeants juifs américains un souci pour l'avenir d'Israël. C'est au fond cette prise de conscience de la fragilité d'Israël qui serait à l'origine d'une politique volontariste de raviver une mémoire de l'Holocauste supposée déclinante. Une mémoire de l'Holocauste qui devait, aux yeux des juifs américains, renouveler et renforcer la légitimité de l'État d'Israël.

En Suisse, c'est la fin de l'« exception suisse »⁴⁹: on écorne le principe de la neutralité, on s'interroge sur les refoulements des réfugiés, notamment juifs, et on dévoile les compromissions de certaines grandes entreprises industrielles et financières avec le régime nazi. Lors de la récente affaire des fonds juifs en déshérence, le Conseil fédéral a décidé de constituer une « Commission

⁴⁶ Voir Benny MORRIS, *The Birth of the Palestinian Refugee Problem*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, et son dernier ouvrage traduit en français, *Victimes. Histoire revisitée du conflit arabo-sioniste*, Bruxelles, éd. Complexe, 2003.

⁴⁷ Voir Tom SEGEV, *Le septième million : les Israéliens et le génocide*, Paris, L. Levi, 1993.

⁴⁸ Peter NOVICK, *The Holocaust in American Life*, Boston, New York, Houghton Mifflin Compagny, 1999, trad. fr. *L'Holocauste dans la vie américaine*, Paris, Gallimard, 2001.

⁴⁹ Voir Pierre HAZAN, *Le mal suisse*, Paris, Stock, 1998.

indépendante d'experts » dans le dessein de faire toute la lumière sur cet épisode et plus généralement sur les relations de la Suisse avec le régime nazi pendant la seconde guerre mondiale. Les conclusions du rapport final de la commission⁵⁰ furent particulièrement claires. Le rapport connu aussi sous le nom de rapport Bergier, du nom de son président historien, a mis en évidence trois points cruciaux : une politique des réfugiés inutilement restrictive, des arrangements politiques et économiques avec les puissances de l'axe (notamment la vente d'armes) et une restitution des biens en déshérence mal gérée. Toutefois, dans ses grandes lignes, ce constat avait déjà été établi par le rapport sur la neutralité suisse d'Edgar Bonjour en 1976⁵¹, lui aussi commandité par les autorités fédérales, lesquelles manifestèrent cependant peu d'empressement à lui accorder l'attention méritée. En effet, nous étions encore, à l'époque, dans l'euphorie de l'idéologie nationale suisse fondée sur la conviction des bienfaits de la neutralité et du rôle positif joué par les autorités politiques et l'armée pendant la guerre dans la défense du réduit national. Seuls un petit nombre de créateurs suisses — comme l'écrivain Max Frisch, l'écrivain et journaliste Niklaus Meienberg ou le cinéaste Richard Dindo — et la gauche extra-parlementaire osaient remettre ouvertement en question le consensus helvétique et discutaient directement de ces questions que manifestement le peuple suisse n'était pas encore prêt à entendre⁵².

Actes de mémoire et souci d'archivage

Cette tâche contre l'oubli ne se limite pas aux historiens. Elle semble être devenue le devoir de tous. Les actes de mémoire proviennent aujourd'hui de plus en plus des acteurs sociaux eux-mêmes, des acteurs de l'histoire tels les déportés de la deuxième guerre mondiale, les travailleurs forcés en Allemagne,

⁵⁰ *La Suisse, le national-socialisme et la seconde guerre mondiale. Rapport final*, mars 2002.

⁵¹ *Histoire de la neutralité suisse, 1939-1946*, tome 9, 1976.

⁵² Il serait intéressant de faire l'histoire et l'anthropologie de ces différents chevauchements de la mémoire et de l'oubli dans l'histoire contemporaine de la Suisse ; et de réfléchir sur le fonctionnement de la mémoire sociale dans son rapport à l'historiographie officielle. Toutefois, pour une analyse circonstanciée de la conflictualité de l'histoire suisse, à contraster avec l'image d'une « Suisse consensuelle », voir Hans Ulrich JOST, « Critique historique du consensus helvétique », *Traverse*, n° 3, 2 vol., 2001, p. 57-79.

les volontaires des brigades internationales de la guerre d'Espagne, les appelés de la guerre d'Algérie, les rescapés du goulag stalinien, ou plus récemment les victimes des génocides cambodgiens ou rwandais, etc. Ces témoins sont aujourd'hui invités dans les établissements scolaires et les entreprises, ils sont filmés en vidéo pour la constitution d'archives audiovisuelles, ils sont conviés à s'exprimer dans les médias, etc. Habituellement sujets de l'énoncé historiographique, ces porteurs de mémoire sont aujourd'hui des sujets de l'énonciation : ils occupent, selon les cas et les circonstances, les deux places de l'historien et du témoin de l'histoire, ils couvrent les deux registres de l'histoire et de la mémoire. Cette histoire faite par les témoins, ou se fondant largement sur leur témoignage et leur collaboration active, entraîne au moins deux conséquences sur les rapports entre mémoire et histoire.

La première concerne l'histoire officielle (institutionnelle, savante) pour souligner que celle-ci n'a pas toujours, loin de là, effectué ce travail d'organisation de la mémoire, œuvrant plutôt à son oubli. Généralement, ce fut là une politique délibérée de la mémoire, une suite d'omissions qu'il faudrait repérer et « traiter comme des faits plutôt que comme une malencontreuse absence de faits, une simple absence de documents⁵³».

Ainsi en a-t-il été, par exemple, de la guerre d'Algérie. La mémoire des appelés français fut enfouie sous le silence épais d'une nation entière. Elle a buté sur l'absence obstinée d'interlocuteurs, une absence qui l'a empêchée de s'intégrer à la mémoire collective française. Malgré plusieurs témoignages publics du temps même de la guerre⁵⁴, ce n'est que très récemment que cette mémoire commence à affleurer à la surface et à occuper les consciences. En donnant la parole à trente-neuf anciens appelés, l'ouvrage de Claire Mauss-Copeaux⁵⁵ rétablit leur histoire et l'histoire du cheminement de leur mémoire. À travers l'analyse de leurs récits, il montre comment cette mémoire traumatisée qui se

⁵³ Jeanne FAVRET-SAADA, « Sale histoire », *Gradhiva*, n° 10, 1991, p. 3-10 (citation p. 6).

⁵⁴ Pensons ici au livre témoignage sur l'*Affaire Audin* — publié à Paris en 1958 par Jérôme Lindon, des éditions de Minuit —, du nom de ce jeune militant communiste disparu à Alger, livre dans lequel l'historien Pierre VIDAL-NAQUET prouve, après enquête, que Maurice Audin était bien mort sous la torture ; ou au témoignage d'Henri ALLEG sur la torture dans son livre *La question*, publié la même année chez le même éditeur.

⁵⁵ Claire MAUSS-COPEAUX, *Appelés en Algérie. La parole confisquée*. Paris, Hachette, 1998.

raconte au présent est prise entre le silence et la honte d'une nation face à un passé qui ne veut pas s'estomper. Ce travail sur la mémoire des acteurs de la guerre d'Algérie s'est traduit par toute une série de prises de parole publiques et de témoignages individuels : appelés du contingent, combattants algériens, personnes torturées, etc.⁵⁶ Ce travail sur les opérations sales de la guerre d'Algérie a également réanimé, à l'intérieur de ce drame, une autre mémoire oubliée, celle des « événements » dits d'octobre 1961 dans lequel des militants indépendantistes algériens furent victimes de la répression policière à Paris et dont plusieurs d'entre eux finirent noyés dans la Seine. À partir des années 2000, nous assistons à la constitution d'associations comme celle du « 17 octobre 1961 contre l'oubli », et à la publication d'ouvrages le commémorant. Après l'ouvrage de Paulette Péju, *Ratonnades à Paris*, publié la même année que l'événement, en 1961⁵⁷, il faut attendre longtemps un travail de mémoire effectué par des historiens⁵⁸.

Un autre exemple concerne les fusillés de la Grande Guerre. Ici également la mémoire collective fut particulièrement oublieuse⁵⁹. Ce n'est que très récemment, en 1998, que la mémoire officielle française s'est penchée sur cet épisode tragique de la première guerre mondiale, un épisode qui a eu pour scène d'un côté les révoltes et les mutineries aux relents révolutionnaires des soldats, et de l'autre les tribunaux militaires et les pelotons d'exécution. Lionel Jospin, alors Premier ministre de la France, choisit cette année-là de commémorer le soixante-dixième anniversaire de

⁵⁶ Voir, par exemple, le documentaire télévisé « l'ennemi intime », qui a passé les 4, 5 et 6 mars 2002 sur la chaîne France 3 en trois parties intitulées : « Pacification, « Engrenage » et « États d'armes », et qui donne la parole à une vingtaine de soldats français engagés dans la guerre.

⁵⁷ Paulette PÉJU, *Ratonnades à Paris*, Paris, F. Maspero, 1961.

⁵⁸ Voir notamment Jean-Luc EINAUDI, *La bataille de Paris : 17 octobre 1961*, Paris, Seuil, 1991 et *Octobre 1961 : un massacre à Paris*, Paris, Fayard, 2001.

⁵⁹ Dans une étude intitulée *Les fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)*, Paris, Éd. Odile Jacob, 1999, l'historien Nicolas OFFENSTADT, s'est penché sur la question des combattants de la Première Guerre mondiale exclus de la mémoire nationale officielle. Il a tenté de reconstituer le parcours mémorial des fusillés de la drôle de guerre en montrant comment la figure du fusillé n'a cessé d'interroger non seulement l'historien, mais aussi l'opinion publique, notamment à travers la Ligue des droits de l'homme, exigeant de revenir sur la logique de verdicts brutaux et inhumains et de procéder à une réhabilitation collective. Un effort qui est loin d'avoir abouti aujourd'hui encore.

l'armistice de la Grande Guerre sur le plateau de Craonne, un lieu qui fut au cœur des mutineries de 1917. Tenu jusqu'ici à l'écart des commémorations officielles, cet espace fut le cadre d'un discours officiel de réhabilitation de la mémoire des soldats fusillés, d'un discours qui souhaitait que les victimes « d'une discipline dont la rigueur n'avait d'égale que la dureté des combats [...] réintègrent aujourd'hui pleinement notre mémoire collective nationale⁶⁰ ». Cette initiative effectua un retour sur une mémoire encore à vif de l'événement, sur un débat qui n'est toujours pas clos et où la mémoire collective n'a toujours pas intégré ces acteurs maudits de l'histoire.

L'ouvrage de Cesare Bermani⁶¹, construit sur la parole et le point de vue des témoins, est quant à lui un excellent exemple de la rencontre ou plutôt de la non-rencontre entre la mémoire collective, fondée sur le refoulement, et la mémoire d'un groupe constituée d'un vécu non actualisé par la mémoire nationale et de ce fait marginalisé, voire même méprisé. Le travail de l'historien sur la mémoire des immigrés italiens dans l'Allemagne nazie permet de faire émerger au niveau de la conscience collective la mémoire d'un groupe jusqu'ici occulté ou oublié. Il contribue du même coup à interroger cette mémoire collective et à mettre le doigt sur ses défaillances. Il fait ainsi réapparaître des contextes historiques refoulés et aide à remonter aux responsabilités des divers acteurs sociaux de l'époque, notamment la collusion de certains industriels avec les forces nazies et le système militaro-économique de l'Allemagne.

Enfin, en ce qui concerne les déportés de la deuxième guerre mondiale, des témoins, il y en a eu beaucoup et très tôt. Bien avant que le « devoir de mémoire » ne devienne une formule incantatoire. En réalité, longtemps les récits des survivants du génocide ne furent pas entendus⁶². Ainsi en a-t-il été, par exemple, de l'ouvrage de Primo Levi *Se questo è un uomo* (*Si c'est un*

⁶⁰ Cité in N. Offenstadt, *Les fusillés de la Grande Guerre ...*, p. 177.

⁶¹ Cesare BERMANI, *Al lavoro nella Germania di Hitler*, Milano, Bollati Boringhieri, 1998.

⁶² Il y a de ce point de vue un parallèle à faire avec les rescapés communistes du goulag. Ceux-ci également ont eu bien du mal à « raconter » leur drame, leur histoire. Peu de personnes, en effet, étaient enclines à les entendre. Dans tous les pays d'où ils provenaient (la France, l'Italie, la Suisse, l'Espagne, etc.), on les a d'abord mis en garde contre le fait de ne pas « faire le jeu de la droite », à ne pas être « récupérés par les réactionnaires ».

*homme*⁶³), qui a paru la première fois en 1957 dans l'indifférence générale et qui n'a été redécouvert que récemment, vers la fin des années quatre-vingt. Il n'y a donc pas un soi-disant « silence des déportés », mais un silence des historiens et de la mémoire collective. Les documents et les témoignages existaient mais ils n'ont pas acquis valeur d'archives parce qu'il y avait chez les contemporains un souci d'oubli du passé, un oubli coupable qui a anesthésié la mémoire collective. Ce n'est que récemment que l'on a reconnu un « devoir de mémoire » par rapport aux événements de la deuxième guerre mondiale. Ce n'est que récemment que les témoignages des survivants ont été reconnus comme tels et largement entendus. C'est à partir de cette reconnaissance qu'ils ont commencé à être constitués en archives.

Pour sa part, Annette Wieviorka rappelle, dans son ouvrage *L'ère du témoin*⁶⁴, le souci de l'historien Emmanuel Ringelblum à rassembler avec son équipe, dans le ghetto de Varsovie, des documents et des archives (presse clandestine, affiches, comptes-rendus de réunions, etc.) dans le but explicite de témoigner de ce qui se passait et d'en garder la trace. Elle rapporte ailleurs⁶⁵ les efforts d'Isaac Schneersohn, juif émigré de Russie en France, de créer un centre de documentation en sillonnant la zone libre à la recherche de pièces ayant trait aux juifs. Ce souci d'archivage ne pouvait s'expliquer que dans l'idée qu'avaient ses auteurs de pouvoir constituer les traces, de rassembler les pièces nécessaires à un travail historique qui ne manquerait pas d'advenir après la guerre. Dans ce cas de figure, nous avons affaire à la volonté de constituer méthodiquement des archives dans une perspective d'anticipation du travail historique : celui de donner à lire les terribles événements qui se déroulaient à l'époque. Le souci d'archives était ici étroitement articulé au souci de témoigner et d'écrire l'histoire.

Pour illustrer encore cet aspect de l'archive et de son lien à la mémoire sociale considérons un dernier exemple, celui de l'historiographie de la science nazie. Comme le note pertinemment

⁶³ Dans la première traduction française de 1961, le titre en était : *J'étais un homme*. La traduction de 1987 sous le titre *Si c'est un homme* est parue en 1987 à Paris chez l'éditeur Julliard.

⁶⁴ Annette WIEVIORKA, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998.

⁶⁵ Annette WIEVIORKA, « Le travail contre l'oubli du peuple de la mémoire », in *Autrement* (« Passions du passé »), n° 88, 1987, p. 108-115.

Jeanne Favret-Saada⁶⁶, s'agissant de cette histoire, il a fallu attendre 1984 et le livre de Benno Müller-Hill *Science nazie, science de mort*⁶⁷, pour que soit effectuée une étude sur le rôle des médecins, des anthropologues et des psychiatres dans la formulation des politiques raciales et de « l'hygiène de la race » et de leur implication dans la stérilisation et l'extermination de plusieurs millions d'« inférieurs » par le national-socialisme. Ce silence venait sans doute de l'état de conscience qui, jusqu'à récemment, organisait, en Allemagne et ailleurs, la mémoire sociale. Une mémoire sociale qui a produit ses effets sur les conceptions dominantes de la science historique, laquelle a ignoré pendant longtemps le problème. B. Müller-Hill nous précise, en effet, que les savants impliqués dans la stigmatisation et l'extermination des malades mentaux, des juifs et des Tsiganes, non seulement ont répuigné à revenir sur cette période mais se sont empressés de faire disparaître, dès la fin de la guerre, une grande partie des archives des institutions dans lesquelles ils œuvraient. Son livre, dans ce sens, est « une injonction faite par un chercheur allemand aux chercheurs allemands d'avoir à se souvenir de ce moment de leur histoire, et d'avoir à le penser ». À ce titre, il doit être situé « comme un acte de mémoire, c'est-à-dire comme un acte politique ou comme une affirmation d'éthique scientifique⁶⁸ ».

C'est dans ce sens qu'il faut comprendre les indications de Paul Ricœur concernant l'archive. Selon lui, cette dernière « n'est pas seulement un lieu physique, spatial, c'est aussi un lieu social⁶⁹ ». L'archive est un rapport social dans la mesure où, laissée à elle-même, elle est « muette », « orpheline »; elle ne commence à s'animer que lorsqu'elle est soumise à celle / celui qui est habilité / e à la questionner et qui la constitue telle à cet effet⁷⁰.

⁶⁶ J. Favret-Saada, « Sale histoire ».

⁶⁷ Benno MÜLLER-HILL, *Science nazie, science de mort : la ségrégation des Juifs, des Tziganes et des malades mentaux de 1933 à 1945*, Paris, Odile Jacob, 1989 (1984).

⁶⁸ J. Favret-Saada, « Sale histoire », p. 9.

⁶⁹ Paul RICŒUR, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000, p. 210.

⁷⁰ Dans une autre étude consacrée à « L'archive, le document, la trace. Anthropologie et histoire » (in A. Clavien et J.-P. Müller (éds), *Goût de l'histoire, des idées et des hommes. Mélanges offerts au professeur J.-P. Aguet*, Lausanne, Éd. de l'Aire, p. 383-402), j'ai essayé de montrer comment le document scientifique ne prend tout son sens que lorsqu'il est situé dans une problématique théorique ; comment de la même façon une archive se constitue et acquiert sa « saveur diachronique » à partir du moment où une

Comme le dit le philosophe, les témoignages que recèle l'archive « se sont détachés des auteurs qui les ont “enfantés” ; ils sont soumis aux soins de qui a compétence pour les interroger et ainsi les défendre, leur porter secours et assistance⁷¹ ».

Pour pallier à ce que l'historien Gérard Noiriel nomme le « non-lieu de mémoire », pour désigner ainsi non seulement l'oubli mais l'illégitimité de l'objet immigration dans l'historiographie française jusqu'encore très récemment⁷², les acteurs sociaux peuvent parfois se mobiliser pour tenter de renverser la perspective en suscitant la constitution d'archives. C'est à cette situation que nous avons affaire avec la publication du premier *Guide des sources d'archives sur les étrangers*⁷³. Si cet afflux important de sources témoigne, par contraste, de la pauvreté, et dans une certaine mesure de la disparition des lieux de mémoire de l'immigration en France, il souligne en même temps la nécessité de tirer enfin celle-ci de l'oubli. Cet acte de mémoire, ou pour utiliser l'expression désormais convenue ce « devoir de mémoire », fait injonction aux historiens de réintégrer les étrangers dans l'histoire de la France. Il invite aussi les quelques dix millions de Français ayant un ascendant proche né à l'étranger à voyager dans cette mémoire retrouvée et à découvrir les nombreuses contributions des étrangers à l'histoire du pays.

On le voit, et c'est ici la deuxième conséquence d'une histoire faite par des témoins, ce genre de considérations rend problématique la distinction habituelle entre histoire et mémoire : entre la connaissance rigoureuse des faits passés, l'histoire entendue

communauté lui reconnaît une valeur d'évocation, où elle la met en contact avec la « pure historicité ». Le document ou l'archive ne s'activent qu'à partir du moment où un anthropologue ou un historien exercent sur eux leur compétence et leur autorité. Bref, chaque document, chaque archive participe toujours de la structure que l'on veut lui faire admettre.

⁷¹ P. Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, p. 213.

⁷² Gérard NOIRIEL, spécialiste de l'histoire de l'immigration, a notamment écrit *Le creuset français : histoire de l'immigration XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Seuil, 1988.

⁷³ *Les étrangers en France. Guide des sources d'archives publiques et privées XIX^e-XX^e siècles*, Association génériques – Direction des archives de France, 2000, 3 tomes. Ce guide est imposant par la masse de documents qu'il recense : des milliers de pages qui localisent, dans toute la France et à tous les niveaux, l'ensemble des fonds documentaires disponibles traitant de l'immigration. Il est le fruit de la collaboration entre des militants de la mémoire, eux-mêmes issus de l'immigration, des historiens et les professionnels des Archives de France.

comme un savoir objectif d'une part, et la mémoire de ces faits telle qu'elle est entretenue par les témoins d'autre part. Comment dès lors dépasser la distinction entre une histoire qui serait l'œuvre de spécialistes et une mémoire sociale qui serait comme un simple dépôt de souvenirs dans les têtes des acteurs sociaux et dans lequel il suffit de puiser ? Cette distinction n'a-t-elle pas été opérée uniquement parce que les historiens traditionnels ont considéré que leur activité échappait à tout travail de construction de la mémoire ? Or, ce travail de la mémoire est l'œuvre de tous, y compris des historiens professionnels. C'est le travail social de la mémoire qui fait que tel ou tel événement (les camps de concentration, le régime de Vichy, la compromission de la science avec le régime nazi, la guerre d'Algérie, les fonds juifs en déshérence, etc.) affleure, à un certain moment, à la conscience collective et historique, ou demeure absent de leurs préoccupations. Comme le notait déjà adéquatément Michel de Certeau, le regard de l'historien relève toujours d'un lieu déterminé qui permet certaines recherches et en rend d'autres impossibles.

Ère du témoin, territoire de l'historien

Comment dès lors concilier le témoin et l'historien ? Le premier se sentant mis en cause dans son expérience et dans son identité par la démarche critique du second, lequel dans la recherche de la vérité intervient comme un « trouble-mémoire », qui se méfie de la parole du témoin, de cet « homme-mémoire » qui croit incarner le passé et se pense porteur d'histoire jusqu'à vouloir parfois supplanter le travail des historiens. Ce souci de concilier le témoignage (l'expérience vécue) et l'histoire (l'« objectivité » du récit) fut par exemple celui de Jean Norton Cru, lui-même combattant de la guerre de 1914-1918, qui dans son livre *Témoins*, paru en 1929, tenta une analyse critique des souvenirs des combattants édités en français de 1915 à 1928. Comme le souligne Frédéric Rousseau dans l'ouvrage qu'il lui a consacré⁷⁴, Jean Norton Cru a méthodiquement confronté, comparé et vérifié les différents témoignages dans le but de les classer par « ordre de valeur » selon le critère du « bon témoignage ». À cette aune par exemple, le livre de l'écrivain populaire Henri Barbusse *Le feu*,

⁷⁴ Frédéric ROUSSEAU, *Le procès des témoins de la Grande Guerre. L'affaire Norton Cru*, Paris, Seuil, 2003. Voir aussi le compte-rendu de ce livre par Nicolas OFFENSTADT dans *Le Monde des livres* du 11 juillet 2003, p. 6.

qui eût un grand succès à l'époque et même plus tard, sera rangé parmi les témoignages médiocres. Jean Norton Cru a relancé ainsi la question du rapport entre la littérature et l'histoire, entre l'effet fictionnel du sentiment d'y avoir été et l'effet de vérité d'un récit historique contrôlé et contrôlable⁷⁵.

Cette tension entre le témoin et l'historien, Primo Levi, cet autre témoin de premier rang, a aussi tenté de la résoudre dans son dernier ouvrage *Les naufragés et les rescapés*⁷⁶. Comme le note Enzo Traverso :

Le souvenir, ici, n'est plus la source unique de la réflexion de Levi. Il est enrichi par la recherche historique sur la *Shoah*. Cet ouvrage représente une des rares tentatives de confrontation, d'échanges et d'intégration entre histoire et mémoire [...]. Le témoin ne se limite plus à livrer ses souvenirs, il engage un dialogue véritable avec le récit historique. Il le soumet à l'épreuve de son expérience vécue. C'est un essai littéraire de type nouveau, visant à surmonter les limites du simple témoignage comme de l'étude savante⁷⁷.

Une telle association entre le témoignage et l'étude historique devrait, par exemple, constituer une réponse adéquate et suffisante aux thèses négationnistes. Ces thèses qui voudraient fonder leur argument sur la seule administration de la preuve, de la preuve quasi judiciaire, pour mettre en doute la véracité des camps de concentration et des génocides nazis, notamment à travers les témoignages des survivants. Faire œuvre d'historien,

⁷⁵ Cette question du rapport entre fiction (littérature) et histoire est, bien sûr, complexe et a d'ailleurs mérité plusieurs études et analyses. Il n'y a sans doute pas qu'une seule manière d'affronter l'histoire par la littérature. Dans un récent article (« L'Histoire avec sa grande hache. Trois façons de l'affronter par l'écriture », *Arcadia*, vol. 83, 2003, p. 55-65), Ute HEIDMANN tente d'explicitier trois façons de se confronter à l'histoire à partir des œuvres de Natalia Ginzburg (*Lessico familiare*), Georges Perec (*W ou le souvenir d'enfance*) et Christa Wolf (*Kindheitsmuster*). Cependant, malgré leurs différences, ces trois ouvrages, selon l'auteure, concourent par la mémoire et le souvenir, par l'écriture et la mise en intrigue, à construire une temporalité dans laquelle l'anonymat et la linéarité de la chronologie cèdent le pas à un récit qui reconfigure l'expérience et lui donne sens dans le cadre d'une histoire qui se déroule avec sa grande hache.

⁷⁶ Primo LEVI, *Les naufragés et les rescapés*. *Quarante ans après Auschwitz. Conversations avec Primo Levi* (en collaboration avec Ferdinando Camon), Paris, Gallimard, 1989.

⁷⁷ Enzo TRAVERSO, « Levi et Améry : témoins de l'univers concentrationnaire », *Page deux*, mai 1996, p. 58-61.

c'est interroger et confronter les témoignages afin de les intégrer dans une construction narrative qui ne recherche pas la « vérité absolue » (c'est là la prétention irréaliste, mais stratégiquement calculée des négationnistes), mais où le souci de vérité va de pair avec l'analyse méthodique des sources, notamment des témoignages. L'argumentation négationniste est fallacieuse dans la mesure où elle s'empare du discours historiographique le plus positiviste — celui qui dissocie le questionnement historique de la place qu'occupe le sujet historien et qui nie le travail sur la mémoire — pour travestir son ressort idéologique — c'est-à-dire sa négation des crimes nazis comme principe de base motivé par de profondes sympathies pour ce régime. Comme le relève Jean Levi dans un éclairant article intitulé « Histoire, massacres, vérité, convenances⁷⁸ », les négationnistes, sous couvert du rationalisme le plus étriqué — c'est-à-dire de l'obsession des faits et des faits seuls —, mythifient à leur manière le réel en voulant en offrir une version plus « normale », plus « quotidienne », plus « rassurante », donc plus « convenable ». Les révisionnistes remplacent, en effet, les chambres à gaz, les fours crématoires, le caractère systématique et planifié de l'extermination par des regroupements de populations, des opérations de prophylaxie d'épidémies de typhus, etc. Des procédures qui sont plus « rassurantes », plus « normales » plus « quotidiennes », donc plus « vraisemblables » et plus « croyables ». Ce souci du « convenable » était celui-là même des dignitaires et des responsables nazis qui avaient planifié et fait exécuter leur plan d'extermination des juifs, des Tziganes, des homosexuels et autres parias du régime. Nous le savons, ces opérations n'avaient pas eu lieu dans l'affolement et la précipitation, elles n'étaient pas l'expression d'une folie soudaine. Elles étaient le résultat d'une politique froidement réfléchie et soigneusement préparée dont l'exceptionnalité même appelait ses promoteurs à la dissimulation et à la négation. La seule façon pour l'historien d'échapper au piège de l'incrédulité qui le guette, la seule façon pour lui de lutter contre la tentation de minimiser, c'est d'intégrer dans son écriture de l'histoire le travail de la mémoire. Ainsi que le précise Paul Ricœur⁷⁹, il ne s'agit plus ici de lutter, comme

⁷⁸ Jean LEVI, « Histoire, massacres, vérité, convenances », *Communications*, n° 58, 1994, p. 75-85.

⁷⁹ P. Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, p. 223.

dans la perspective à laquelle fait face ordinairement l'historien, contre la crédulité et l'affabulation, mais de lutter contre l'incrédulité et la volonté de nier. Le témoignage des victimes doit être incorporé dans la mémoire construite de la société entière. Cette dialectique reliant souvenir individuel et mémoire sociale, sujet et société, est, selon Enzo Traverso, « la seule qui puisse aboutir à une rédemption du passé, à sauver de l'oubli les vaincus de l'histoire, car le souvenir est destiné à mourir avec les témoins qui le portent alors que la mémoire peut devenir un élément permanent de la conscience sociale⁸⁰ ». C'est au prix de cette mémoire collective que l'extraordinaire, l'incroyable et l'indicible de l'événement peuvent prendre figure historiquement, que l'impossibilité de la compréhension trouve sa place à côté de la nécessité de la connaissance.

Face à ces considérations, qu'en advient-il du « devoir de mémoire » ? Celui-ci ne risque-t-il pas de s'enliser dans l'injonction de la commémoration s'il n'était pas arrimé à un devoir de connaissance, s'il ne procédait pas d'un savoir ?⁸¹ La notion de « devoir de mémoire » est, en effet, une notion peu productive du point de vue anthropologique et historique, parce qu'elle suggère quelque chose de moral et de pur⁸², parce qu'elle implique l'incantation et le commandement. Or, comme nous le rappelle Primo Levi, s'il faut revendiquer la dimension éthique et pédagogique du témoignage, en l'occurrence celui des victimes de la *Shoah*, celui-ci ne peut véritablement déployer ses effets qu'en s'accompagnant d'un travail de connaissance. S'il faut préserver la spécificité historique de l'événement et entretenir le souvenir des victimes, la mémoire de l'offense doit être généralisée à l'ensemble de la société, et cela n'est possible que par un travail collectif de mémoire⁸³. Ce n'est que par un devoir soutenu de

⁸⁰ E. Traverso, « Levi et Améry : témoins de l'univers concentrationnaire », p. 60.

⁸¹ E. Conan et H. Rousso, les deux auteurs déjà cités de *Vichy, un passé qui ne passe pas*, 1995, notent que le retour récent sur Vichy pose un problème au savoir historique dès que l'on est placé dans la seule posture du devoir de mémoire.

⁸² Sur cette question voir le travail effectué par Jacques ERLANGER intitulé « Devoir de mémoire, devoir de vérité » dans le cadre du séminaire post-grade « Temps, mémoire, discours. Temporalités locales. Temporalités savantes », cité au tout début de ce texte.

⁸³ L'ouvrage de P. Novick déjà cité, *L'Holocauste dans la vie américaine*,

connaissance que l'on pourrait éviter que le passé ne soit complètement mystifié, et à ce titre propice à toutes les manipulations et instrumentalisation, ou définitivement dépassé au profit d'un présent étroit et irrémédiablement pauvre. Si entretenir une dynamique avec le passé ne prémunit pas nécessairement contre les erreurs du futur — ce que semble parfois prétendre, illusoirement le «devoir de mémoire» —, il permet au moins de rendre plus signifiant le présent.

Comme pour le premier mot, le dernier mot de ce texte sera laissé à Paul Ricœur :

Mémoire obligée, enfin : ici se ralentit l'allure. Je veux dire combien il importe de ne pas tomber dans le piège du devoir de mémoire. Pourquoi ? [...] parce que le devoir de mémoire est aujourd'hui volontiers convoqué dans le dessein de court-circuiter le travail critique de l'histoire, au risque de refermer telle mémoire de telle communauté historique sur son malheur singulier, de la figer dans l'humeur de la victimisation, de la déraciner du sens de la justice et de l'équité. C'est pourquoi je propose de dire travail de mémoire et non devoir de mémoire⁸⁴.

Mondher KILANI
Université de Lausanne

2001, qui traite de la place qu'occupe aujourd'hui la mémoire de la *Shoah* dans la culture politique des États-Unis, exprime le malaise ressenti face à cette mémoire qui semble devenir de plus en plus envahissante, une mémoire de type «communautariste», alors même que l'auteur insiste sur le fait que cette mémoire, au-delà de la préservation de sa singularité, se devait d'être intégrée dans la conscience universelle et d'abord européenne, qui a vu et laissé se dérouler cet immense drame en son sein.

⁸⁴ P. Ricœur, «L'écriture de l'histoire et la représentation du passé», p. 2.